

Paris, le 14 mai 2018

Information presse

Loi Logement Un cadre de vie de qualité pour tous : une ambition partagée... la preuve par l'exemple

Le 17 mai ensemble, élus locaux, bailleurs, associations d'usagers, organisations professionnelles, ONG, architectes... alertent nos concitoyens sur les risques liés au texte actuel de la Loi ELAN consacré au logement. Ainsi rédigé, il fait craindre le pire. D'autres voies sont possibles en faisant appel à l'intelligence collective.

« Pour chaque denier public investi, la puissance publique doit garantir la qualité de logements et de l'aménagement des territoires pour chacun de nos concitoyens. L'obsolescence programmée de l'habitat, la précarité, la désertification des villes moyennes et villages et les milliards nécessaires pour réparer la Ville ne sont pas des fatalités... Le projet de loi Elan doit être une opportunité pour mieux faire ensemble. Partout, sur les territoires, des acteurs innovent ensemble pour construire plus et surtout mieux : c'est ce que nous entendons montrer jeudi. Il est temps d'engager sans tarder ce travail collectif en respect des expertises et rôles de chacun », souligne Christine Leconte, Présidente de l'Ordre des architectes d'Île-de-France.

Les Français se sont exprimés pour que la qualité de leur cadre de vie soit au cœur du projet de loi Logement. Chacun doit entendre cette attente, et désormais porter cette ambition, que nous ne retrouvons pas dans le texte de loi en examen au Parlement.

Mobilisé le 17 mai aux côtés de nombreux acteurs et responsables du cadre de vie, l'Ordre des architectes d'Île-de-France organise trois visites d'opérations de logements à Paris, Ivry-sur-Seine et Gentilly, à destination de la presse. Elles seront l'occasion à travers des exemples de recueillir les témoignages de bailleurs, d'habitants, d'architectes et d'élus autour de projets de qualité à coûts maîtrisés, et répondant aux attentes des usagers.

Programme

A 15h à Gentilly, présentation de la réalisation de 29 logements locatifs sociaux, avec : **Patricia Tordjman**, Maire de Gentilly, **Michèle Attar**, Directrice de Toit et Joie, **Alain Blosserville**, architecte, agence ACAUR

A 16h à Ivry-sur-Seine, visite de l'écoquartier Carnot-Vérillot en présence de **Romain Marchand**, Maire adjoint délégué au Développement urbain et économique-emploi, et au sport

A 17h à Paris 11e, présentation de 54 logements sociaux avec : **Patrick Bloche**, conseiller du 11^{ème} arrondissement, délégué à l'Urbanisme, maire adjoint de Paris délégué à l'Education, à la petite enfance et aux familles ; **Alix Héaume**, architecte, agence rh+ architecture

Inscription et accréditation presse pour ces visites auprès de communication@architectes-idf.org – 01 53 26 10 64

L'Ordre des architectes d'Île-de-France représente la profession auprès des pouvoirs publics, garantit la qualité du service architectural, accompagne les architectes dans leur exercice et œuvre à la promotion de l'architecture auprès du grand public. Il veille à la tenue du Tableau : 10 000 architectes et 3 000 sociétés d'architecture y sont inscrits.